

CGV-970614

UNIVERSITÉ DE MONCTON

131e séance du

CONSEIL DES GOUVERNEURS

Le 14 juin 1997

De 9 h à 15 h 28

Pavillon sportif

Campus de Shippagan

PRÉSENCES

Greg Allain Professeur (Moncton)
Robert Asselin Étudiant (Moncton)
Annette M. Boucher Atlantique (N.-É.)
Laurie Boucher Sud-Est
René Boudreau Étudiant (Edmundston)
Paul L. Bourque Sud-Est
Marcel Bujold Extérieur du N.-B. (Gaspé)
Rino Castonguay Association des ancien-ne-s et ami-e-s (Edmundston)
Gérald Clavette Nord-Ouest
Lucille Collette Association des ancien-ne-s et ami-e-s (Moncton)
Louise Comeau Atlantique (I.-P.-É.)
Jules de Tibeiro Professeur (Shippagan)
Marcelle Fafard-Godbout, présidente Nord-Ouest
Georgio Gaudet Extérieur des régions
Lucie Lavigne Nord-Ouest
Soeur Édith Léger Sud-Est
Léonce Losier Nord-Est
Yves Martin Professeur (Edmundston)
Mildred Pinet Association des ancien-ne-s et ami-e-s (Shippagan)
Jean-Bernard Robichaud, recteur U de M
Dennis Savoie, vice-président Extérieur des régions
Richard Savoie Nord-Est

Invités et invitées

Paul-Émile Benoit, directeur, Communication Moncton
Armand Caron, vice-recteur Shippagan
Michèle Caron, présidente par intérim Comité consultatif des femmes Moncton

Léandre Desjardins, vice-recteur, enseignement et recherche (VRER) U de M
Fernand Landry, vice-recteur, administration et ressources humaines (VRARH) U de M
Colette Landry Martin, directrice générale, Éducation permanente (DGEP) U de M
Simone LeBlanc-Rainville, SG par intérim et secrétaire du CGV U de M
Marie-Paule Martin, secrétaire d'assemblée Moncton
Ronald Pettigrew, administrateur par intérim Edmundston

ABSENCES MOTIVÉES : Jimmy Abud, Yvan Bastien, Bernard Beaudin, Rhéal Bérubé, Marc Comeau et Antonine Maillet

TABLE DES MATIÈRES

	Page
1. OUVERTURE	4
2. MINUTE DE RECUEILLEMENT	4
3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES	4
4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION	4
5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE	4
6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR	4
7. CORRESPONDANCE	5
7.1 Lettre de Manon St-Cyr	5
7.2 Lettre de Jules de Tibeiro	5
8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-970405	5
9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU CGV	5
9.1 (9.1) Opération <i>Convergence</i>	5
9.2 (9.2) Parc scientifique	6
10. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-970405, CEX-970418, CEX-970523, CEX-970527 et CEX-970613	6
11. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CEX	6
11.1 CEX-970405	6
11.1.1 Médaille d'honneur	6
11.2 CEX-970418	6
11.2.1 Projet d'entente au sujet du Jardin botanique	6
11.3 CEX-970523	6
11.3.1 Nominations	6
11.3.2 Politique antidopage	7
11.3.3 Doctorat honorifique	7
11.4 CEX-970527 et CEX-970613	8
11.4.1 Allégations d'irrégularités administratives au Campus d'Edmundston	8
11.4.2 Poste de secrétaire général-e et restructuration	8
12. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX CCJ-970422 et CCJ-970520	9
13. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CCJ	9
13.1 CCJ-970422	9
13.1.1 Nouveaux programmes proposés	9
13.1.2 Procédure d'approbation des nouveaux programmes	10

- 13.1.3 Listes des programmes proposés 10
- 13.2 CCJ-970520 10
 - 13.2.1 Maîtrise en mathématiques 10
 - 13.2.2 Doctorat en psychologie 10
- 14. CHANGEMENTS À LA *POLITIQUE DE PLACEMENT* 11
- 15. NOMINATIONS AUX VICE-RECTORATS 11
 - 15.1 Vice-recteur ou vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche 11
 - 15.2 Vice-recteur ou vice-rectrice du Campus d'Edmundston 11
- 16. RAPPORT DE LA CONSEILLÈRE EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT SEXUEL ET DE HARCÈLEMENT SEXISTE 12
- 17. L'INTÉGRATION ET LA PERSISTANCE DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS 13
- 18. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT SAC-970502 13
- 19. RAPPORT DU RECTEUR 14
- 20. AFFAIRES NOUVELLES 15
 - 20.1 Comité de mise en candidature 15
- 21. PROCHAINE RÉUNION 15
- 22. CLÔTURE 15

DOCUMENTS 16

- Document A : Ordre du jour adopté A(1)
- Document B : Correspondance B(1-3)
- Document C : Politique antidopage C(1-6)
- Document D : Poste de secrétaire général-e et restructuration D(1-8)
- Document E : Procès-verbal CCJ-970422 E(1-11)
- Document F : Procès-verbal CCJ-970520 F(1-41)
- Document G : Politique de placement G(1-4)
- Document H : Rapport du Comité consultatif de sélection du vice-rectorat à l'enseignement et à la recherche H(1-3)
- Document I : Rapport du Comité consultatif de sélection du vice-rectorat du Campus d'Edmundston I(1-3)
- Document J : Rapport de la conseillère en matière de harcèlement sexuel et de harcèlement sexiste J(1- 24)
- Document K : Rapport *Comment ça va?* K(1-3)
- Document L : Rapport du recteur L(1-9)

Nota bene :

1) Seules les propositions dont le numéro est accompagné d'un **R** (pour « résolution ») ont été adoptées. Les propositions qui ont été déposées, retirées ou rejetées portent un numéro accompagné d'un **P**.

2) Les procès-verbaux du Conseil des gouverneurs sont maintenant sur la Toile à l'adresse suivante : <http://www.umoncton.ca/etudeacadiennes/centre/arcum.html>

3) Par mesure d'économie et conformément à la résolution R : 13-CGV-960615, la présente version du procès-verbal ne renferme pas en annexe les documents déjà expédiés pour la réunion. On peut consulter la version *complète* ou se procurer une photocopie des annexes au Secrétariat général.

1. OUVERTURE

La présidente appelle l'assemblée à l'ordre à 9 h 9 en souhaitant la bienvenue à tous et à toutes.

2. MINUTE DE RECUEILLEMENT

La présidente invite l'assemblée à se recueillir. Exceptionnellement, en raison du sérieux de certains sujets à l'ordre du jour, elle suggère que l'on fasse une prière silencieuse afin que les délibérations du Conseil soient éclairées.

Le recteur rappelle que la présidente a perdu son père récemment et que Normand Carrier a perdu sa mère.

3. ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES ET DES INVITÉ-E-S; DÉPARTS

Le Conseil accueille les personnes qui assistent au Conseil pour la première fois : **René Boudreau**, étudiant au Campus d'Edmundston; **Michèle Caron**, présidente par intérim du Comité consultatif des femmes au Campus de Moncton; **Ronald Pettigrew**, administrateur par intérim au Campus d'Edmundston et **Yves Martin**, professeur au Campus d'Edmundston.

La présidente souligne que certaines personnes assistent à leur dernière réunion : **Gérald Clavette**, **Georgio Gaudet** et **Richard Savoie** terminent leur dernier mandat; **Greg Allain** termine son mandat à titre de président de l'ABPUM; **Léandre Desjardins** et **Simone LeBlanc-Rainville** ont accepté une offre de retraite anticipée.

4. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE LA CONVOCATION

La SG donne lecture de l'avis de convocation.

5. VÉRIFICATION DU DROIT DE PRÉSENCE

Tout est en règle, selon la SG.

6. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Voir le Document A, p. 1

Au point 7 (*Correspondance*), on ajoute :

7.2 Lettre de Jules de Tibeiro

Au point 20 (*Affaires nouvelles*), on ajoute :

20.1 Comité de mise en candidature

R : 01-CGV-970614

Léonce Losier, appuyé par Greg Allain, propose :

« *Que l'assemblée adopte l'ordre du jour modifié.* »

Vote sur R01 unanime ADOPTÉE

7. CORRESPONDANCE

Voir le Document B, p. 1-3

7.1 1997 05 20 : Lettre de **Manon St-Cyr**, présidente du Comité consultatif des femmes du Campus de Moncton, à Marcelle Fafard-Godbout, présidente du Conseil. Mme St-Cyr énumère les arguments qui motivent le Comité consultatif à recommander au Conseil d'adopter sans plus tarder les modalités de mise en oeuvre de la *Politique d'équité en matière d'emploi*.

Le VRARH annonce que l'Université a reçu récemment, de la part de la Commission des droits de la personne, l'approbation de principe qu'elle attendait. Il s'en dit très heureux puisque l'Université peut maintenant mettre la dernière main au plan de mise en oeuvre de la politique d'équité. Le travail est déjà bien amorcé, mais il doit se poursuivre dans les diverses unités. On procédera ensuite à une consultation quant aux objectifs d'ordre numérique. Monsieur Landry prévoit que le plan de mise en oeuvre sera soumis à la Commission au début de l'automne. Il reconnaît que les démarches ont pris jusqu'ici plus de temps que prévu, mais il attribue les délais à la nécessité d'obtenir l'appui de toutes les associations d'employé-e-s. Il se réjouit de la collaboration qu'il a obtenue de la part de chacune de ces associations.

Madame Caron, présidente par intérim du Comité consultatif des femmes au Campus de Moncton, souligne qu'en raison des délais occasionnés par la demande de dérogation à la Commission des droits de la personne, il sera difficile de corriger les effets du retard de la mise en oeuvre de la politique d'équité. À son avis, cette dérogation n'était pas essentielle et, à toutes fins utiles, ne changera rien. Entre-temps, la politique d'équité n'étant pas encore mise en oeuvre, l'Université n'est pas tenue de la respecter. Or, on engage de nombreuses personnes pour remplacer celles qui acceptent des offres de retraite anticipée. Selon Mme Caron, l'équité s'en trouve reportée aux calendes grecques. Elle réitère donc la demande du Comité consultatif de mettre en oeuvre immédiatement la *Politique d'équité en matière d'emploi*. Il ne lui paraît pas essentiel de faire approuver le plan de mise en oeuvre par la Commission des droits de la personne.

Le VRARH dit partager les préoccupations de Mme Caron quant aux délais, mais il soutient que la dérogation était nécessaire puisque la loi interdit la discrimination, tant positive que négative.

7.2 1997 06 13 : Lettre de **Jules de Tibeiro**, professeur, à Marcelle Fafard-Godbout, présidente du Conseil des gouverneurs. Monsieur de Tibeiro soumet sa démission comme membre du Conseil.

Monsieur Tibeiro remercie les membres de leur accueil. Il explique son départ par le fait que dorénavant, c'est le président ou la présidente de l'APPUMAS qui siègera à titre de représentant-e des professeur-e-s du Campus de Shippagan.

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL CGV-970405

R : 02-CGV-970614

Richard Savoie, appuyé par Mildred Pinet, propose :

« *Que l'assemblée adopte le procès-verbal CGV-970405.* »

Vote sur R02 unanime ADOPTÉE

9. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DU CGV

9.1 (9.1) *Opération Convergence*

Deux comités, l'un formé de membres du Conseil et l'autre de membres du Sénat, travaillent à l'organisation d'un forum destiné à favoriser les échanges entre les membres des deux corps décisionnels de l'Université quant à leurs rôles respectifs. Les dates du forum sont fixées provisoirement aux 17 et 18 octobre 1997.

Un membre affirme que sa longue expérience comme membre du Conseil l'incite à plaider en faveur du maintien de la distinction des rôles respectifs des deux instances.

9.2 (9.2) *Parc scientifique*

En réponse aux appels d'offres pour la construction de l'édifice, l'Université a reçu six soumissions. On prévoit que les travaux commenceront le 1er juillet; leur coût restera dans les limites du budget. Les locataires pourront emménager vers la mi-novembre. Tous les bureaux sont déjà loués, mais un agrandissement ne serait pas rentable actuellement étant donné la faiblesse des loyers. Toutefois, l'architecture modulaire de l'édifice facilitera les agrandissements éventuels.

10. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CEX-970405, CEX-970418, CEX-970523,

CEX-970527 et CEX-970613

R : 03-CGV-970614

Dennis Savoie, appuyé par Laurie Boucher, propose :

« *Que l'assemblée reçoive les procès-verbaux suivants : CEX-970405, CEX970418, CEX-970523, CEX-970527 et du CEX970613.*»

Vote sur R03 unanime ADOPTÉE

11. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX DU CEX

11.1 CEX-970405

11.1.1 Médaille d'honneur

R : 04-CGV-970614

Dennis Savoie, appuyé par Lucie Lavigne, propose :

« *Que l'Université de Moncton décerne une Médaille d'honneur à **Raymond Chiasson** en juin 1998.*»

Vote sur R04 unanime ADOPTÉE

11.2 CEX-970418

11.2.1 Projet d'entente au sujet du Jardin botanique

Il n'y a pas lieu d'entériner la proposition du CEX puisque l'entente est déjà signée.

11.3 CEX-970523

11.3.1 Nominations

R : 05-CGV-970614

Dennis Savoie, appuyé par Édith Léger, fait la proposition suivante :

« *En vertu de la Procédure de sélection des cadres adoptée par le Conseil (CGV-881210) et compte tenu des objectifs visés par cette procédure:*

11.3.1 Nominations (suite)

R : 05-CGV-970614 (suite)

a) que **Gérald Ouellet** soit nommé vice-doyen de la Faculté des sciences de l'éducation pour un mandat de cinq ans, soit du 1er juillet 1997 au 30 juin 2002;

b) que **Gaston LeBlanc** soit nommé vice-doyen de la Faculté d'administration pour un mandat de cinq ans, soit du 1er juillet 1997 au 30 juin 2002;

c) que **Pierre Lafrance** soit nommé bibliothécaire en chef de la Bibliothèque Champlain pour un mandat de cinq ans, soit du 1er juillet 1997 au 30 juin 2002;

d) que **Soumaya Yacout** soit nommée directrice de l'École de génie pour un mandat de cinq ans, soit du 1er juillet 1997 au 30 juin 2002. »

Vote sur R05 unanime ADOPTÉE

11.3.2 *Politique antidopage*

Voir le Document C, p. 1-6

L'incident qui a amené l'USIC à suspendre un joueur des Aigles Bleus a incité l'Université à entreprendre une étude sur le dopage des athlètes. Menée par Vance Toner, Louis Malenfant et Daniel MacDonald, l'étude a recommandé l'adoption d'une politique dissuasive qui comporterait des tests de dépistage faits au hasard et sans préavis. Puisque l'université Mount Allison adopte une politique similaire, les deux établissements pourront réduire le coût des analyses en laboratoire.

R : 06-CGV-970614

Jean-Bernard Robichaud, appuyé par Robert Asselin, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs adopte la Politique antidopage de l'Université de Moncton.* »

Vote sur R06 unanime ADOPTÉE

11.3.3 *Doctorat honorifique*

Tout en reconnaissant que le choix des récipiendaires du doctorat honorifique reste la prérogative du Sénat, quelques membres du Conseil souhaitent avoir l'occasion de faire part de leurs préoccupations aux sénateurs et aux sénatrices quant aux critères de sélection. On s'entend pour inscrire ce point à l'ordre du jour d'une réunion du Comité conjoint de la planification, où siègent des membres des deux instances.

11.4 **CEX-970527 et CEX-970613**

11.4.1 *Allégations d'irrégularités administratives au Campus d'Edmundston*

P : 07-CGV-970614

Dennis Savoie, appuyé par Laurie Boucher, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs ratifie la décision du Comité exécutif (R : 02-CEX-970527) de relever M. Normand Carrier de ses fonctions avec paie, et ce jusqu'à ce que l'Université ait terminé l'étude du dossier, y compris l'obtention d'avis juridiques appropriés. »

La proposition suscite une longue discussion. Les membres du CEX ayant demandé au recteur de renseigner le Conseil au sujet des allégations d'irrégularités au Campus d'Edmundston, M. Robichaud fait un exposé dans lequel il trace la chronologie des événements survenus depuis le 23 mai dernier, date à laquelle il a appris, par une journaliste du *Telegraph Journal*, l'existence de ces allégations. Il résume, entre autres, les démarches qu'il a entreprises conjointement avec la présidente du Conseil et le VRARH, les discussions qu'il a eues avec diverses personnes du Campus d'Edmundston dont M. Carrier, les conclusions auxquelles le CEX a abouti durant les deux réunions extraordinaires (tenues le 27 mai et le 13 juin), la réaction de M. Carrier à l'idée d'être relevé temporairement de ses fonctions, le mandat confié à la firme de vérification externe des comptes.

La firme de vérification a soumis son rapport aux membres de la direction de l'Université à 12 h la veille (le 13 juin) et le CEX en a pris connaissance à 16 heures le même jour. Après avoir assisté à l'exposé du vérificateur externe et après en avoir longuement discuté, le CEX ne recommande pas la distribution du rapport aux membres du Conseil et ne trouve pas sage d'en présenter un résumé. La position des membres du CEX est que l'Université ne doit pas prendre de décision définitive avant d'avoir reçu de ses conseillers juridiques un avis fondé sur un examen complet de tous les documents.

La présidente, le recteur et le VRARH répondent aux questions des membres. Quelques-uns expriment leur malaise à l'idée de voter sans connaître la recommandation finale des vérificateurs. D'autres sont plutôt d'avis que dans cette affaire, la direction de l'Université et le CEX sont mieux placés que le Conseil pour prendre une décision et devraient donc agir en tenant compte de l'information dont ils disposent. Le recteur, pour sa part, considère que puisque c'est le Conseil qui nomme le vice-recteur ou la vice-rectrice par un vote des deux tiers, il revient au même corps décisionnel de se prononcer éventuellement sur la question.

Messieurs Savoie et Boucher retirent leur proposition.

R : 08-CGV-970614

Léonce Losier, appuyé par Paul L. Bourque, fait la proposition suivante :

« Attendu que l'étude de l'Université de Moncton concernant les irrégularités administratives au Campus d'Edmundston n'est pas terminée et que les délais sont trop

courts pour que le Conseil puisse prendre une décision aujourd'hui, que le Comité exécutif continue son travail sur la question. »

Trois membres soulignent l'importance pour l'Université de recourir à des conseillers ou conseillères juridiques qui ne sont ni en conflit d'intérêts dans cette affaire ni potentiellement perçus comme tel.

Vote sur R08 unanime ADOPTÉE

Pause de 11 h 12 à 11 h 20.

11.4.2 Poste de secrétaire général-e et restructuration

Voir le Document D, p. 1-8

À la suite du rapport d'un comité sur la restructuration des unités relevant du recteur, le CEX recommande le regroupement de divers services sous la responsabilité d'une personne dont le poste serait intitulé *Direction générale des services universitaires*. Monsieur Robichaud explique que les modalités du regroupement seront établies conjointement par le ou la titulaire du poste et le personnel des divers services concernés. Le VRARH, qui présidait le Comité, et le président de la FÉÉCUM, qui

11.4.2 Poste de secrétaire général-e et restructuration (suite)

en était membre, font valoir qu'en plus de permettre des économies, ce regroupement assurerait une meilleure continuité dans la gamme des services que l'U de M offre à ses étudiant-e-s. Un demi-poste intitulé *Secrétaire des instances* sera créé peu après le départ de la SG actuelle à la retraite à la fin de juin.

R : 09-CGV-970614

Gérald Clavette, appuyé par Robert Asselin, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte l'option 1 du document D, c'est-à-dire que soient regroupés sous une Direction générale des services universitaires : le Service des communications; le Développement universitaire; le Service des anciens, anciennes et ami-e-s; le Recrutement; les Services aux étudiants et aux étudiantes; et les fonctions de Secrétariat général. »

Vote sur R09 unanime ADOPTÉE

R : 10-CGV-970614

Dennis Savoie, appuyé par Georgio Gaudet, fait la proposition suivante :

« Afin que le poste de Direction générale des services universitaires puisse être pourvu le plus tôt possible, le Conseil des gouverneurs accepte que l'on déroge à la Politique de sélection des cadres quant aux délais prévus pour l'annonce du poste. »

Vote sur R10 unanime ADOPTÉE

12. RÉCEPTION DES PROCÈS-VERBAUX CCJ-970422 ET CCJ-970520

Voir le Document E, p. 1-11 et le Document F, p. 1-41

R : 11-CGV-970614

Dennis Savoie, appuyé par Lucie Lavigne, propose :

« Que l'assemblée reçoive les procès-verbaux du Comité conjoint de la planification (CCJ-970422 et CCJ-970520). »

Vote sur R11 unanime ADOPTÉE

13. AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL (CCJ)

13.1 CCJ-970422

13.1.1 Nouveaux programmes proposés

R : 12-CGV-970614

Dennis Savoie, appuyé par Louise Comeau, fait la proposition suivante :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte les critères énumérés à la page 7 du Document E (CCJ-970422). »

Vote sur R12 Abstention 1 ADOPTÉE

13.1.2 Procédure d'approbation des nouveaux programmes

R : 13-CGV-970614

Dennis Savoie, appuyé par Jules de Tibeiro, propose :

« Que le Conseil des gouverneurs adopte la procédure d'approbation des nouveaux programmes présentée à la page 10 du Document E (CCJ-970422). »

Vote sur R13 unanime ADOPTÉE

13.1.3 Listes des programmes proposés

R : 14-CGV-970614

Dennis Savoie, appuyé par Richard Savoie, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs accepte comme plan de développement la liste A des programmes proposés (p. 10 du CCJ-970422). »*

Vote sur R14 unanime ADOPTÉE

13.2 CCJ-970520

13.2.1 *Maîtrise en mathématiques*

R : 15-CGV-970614

Dennis Savoie, appuyé par Jean-Bernard Robichaud, fait la proposition suivante:

« *Le Conseil des gouverneurs approuve l'implantation du programme de maîtrise en mathématiques. L'approbation est conditionnelle à une révision, trois ans après l'implantation, démontrant que les inscriptions se maintiennent au niveau prévu dans le Document C du procès-verbal CCJ-970520. »*

Vote sur R15 unanime ADOPTÉE

13.2.2 *Doctorat en psychologie*

R : 16-CGV-970614

Dennis Savoie, appuyé par Greg Allain, propose:

« *Que le Conseil des gouverneurs autorise la poursuite des démarches en vue de l'implantation du programme de doctorat en psychologie. »*

Selon le VRER, deux facteurs ont grandement atténué les réserves formulées antérieurement par le CCJ quant à l'implantation de ce programme : l'établissement de critères d'approbation des nouveaux programmes et l'augmentation du nombre de professeur-e-s au Département de psychologie (augmentation rendue nécessaire en raison des très nombreuses inscriptions au premier cycle). Un membre se dit préoccupé par la possibilité qu'on augmente les ressources professorales nécessaires pour offrir ce doctorat sans que le Conseil n'ait à se prononcer là-dessus.

Vote sur R16 unanime ADOPTÉE

14. CHANGEMENTS À LA *POLITIQUE DE PLACEMENT*

Voir le Document G, p. 1-4

Le VRARH explique que les modifications proposées par les deux comités de retraite ont pour but de permettre plus de flexibilité quant au choix des types de placements.

R : 17-CGV-970614

Richard Savoie, appuyé par Jules de Tibeiro, fait la proposition suivante :

« Le Conseil des gouverneurs approuve les modifications touchant la politique de placement relative au Régime de pension des professeures, professeurs et bibliothécaires de l'Université de Moncton et au Régime de pension du personnel de soutien, techniciens, techniciennes et personnel administratif et professionnel de l'Université de Moncton. Ces modifications sont décrites dans les deux lettres que le secrétaire des comités de retraite a envoyées au VRARH le 10 janvier 1997. »

Vote sur R17 unanime ADOPTÉE

15. NOMINATIONS AUX VICE-RECTORATS

15.1 *Vice-recteur ou vice-rectrice à l'enseignement et à la recherche*

Voir le Document H, p. 1-3

En tant que président du Comité consultatif de sélection au poste de VRER, le recteur présente les divers éléments du rapport du Comité, dont la recommandation favorable à la candidature de M.Fontaine.

R : 18-CGV-970614

Jean-Bernard Robichaud, appuyé par Georgio Gaudet, propose :

« Que M. Yvon Fontaine soit nommé vice-recteur à l'enseignement et à la recherche pour un mandat régulier de cinq ans à compter du 1er juillet 1997. »

Scrutateur et scrutatrice : Paul-Émile Benoit et Colette Landry-Martin

La présidente rappelle que l'adoption de la proposition nécessite le suffrage des deux tiers des membres présents, soit 15 voix en l'occurrence.

Vote sur R18 Pour 16 Contre 5 Abstention 1 ADOPTÉE

15.2 *Vice-recteur ou vice-rectrice du Campus d'Edmundston*

Voir le Document I, p. 1-3

Le recteur explique que dans les circonstances actuelles, le Comité consultatif de sélection pour le poste de vice-recteur ou vice-rectrice du Campus d'Edmundston n'est

pas en mesure de faire une recommandation qui aurait pour effet l'entrée en fonction de la personne choisie le 1er juillet. Monsieur Carrier étant actuellement candidat au poste, le Comité se réunira de nouveau quand l'étude que mène l'Université concernant les irrégularités administratives sera terminée.

15.2 *Vice-recteur ou vice-rectrice du Campus d'Edmundston* (suite)

R : 19-CGV-970614

Lucie Lavigne, appuyée par Georgio Gaudet, propose :

« Que la décision du Conseil des gouverneurs concernant la nomination du vice-recteur ou de la vice-rectrice du Campus d'Edmundston soit reportée au plus tard à la réunion du 20 septembre 1997. »

Vote sur R19 unanime ADOPTÉE

R : 20-CGV-970614

Lucie Lavigne, appuyée par Léonce Losier, propose :

« Que le mandat actuel de vice-recteur du Campus d'Edmundston, qui se termine le 30 juin, soit prolongé au plus tard jusqu'au 20 septembre 1997. »

Vote sur R20 unanime ADOPTÉE

Repas : de 12 h 25 à 13 h 45

16. RAPPORT DE LA CONSEILLÈRE EN MATIÈRE DE HARCÈLEMENT SEXUEL

ET DE HARCÈLEMENT SEXISTE

Voir le Document J, p. 1-24

Invitée : Marie Brunelle, conseillère en matière de harcèlement sexuel et sexiste au Campus de Moncton

Madame Brunelle soumet le rapport qu'elle a préparé conjointement avec les responsables du dossier du harcèlement sexuel et sexiste dans les deux autres campus de l'U de M. Bien que le harcèlement sexuel soit très répandu dans la société, Mme Brunelle déplore qu'il ne soit pas toujours pris au sérieux et qu'il fasse encore l'objet de blagues, comme c'était le cas de la violence conjugale dans les années 80. Elle se dit surprise du nombre de personnes qui lui font part, souvent de façon informelle, du harcèlement dont elles ont été l'objet, par exemple dans le cadre d'un stage ou d'un emploi d'été. La conseillère présente son plan de travail pour l'année 1997-1998 (voir Annexe 1 du

Document J). Soulignant l'importance de réviser la *Politique sur le harcèlement sexuel et le harcèlement sexiste* pour la rendre la plus efficace et la plus équitable possible, Mme Brunelle rappelle que l'objectif ultime de la politique est d'assurer à tous les membres de la communauté universitaire, quels que soient leur statut et leur sexe, un milieu exempt d'intimidation de nature sexuelle ou sexiste. Comme cet objectif s'inscrit dans un but plus large visant l'égalité entre les hommes et les femmes, la conseillère considère impérieux pour l'Université de mettre en oeuvre la *Politique d'équité en matière d'emploi*.

Les interventions portent principalement sur la dimension réseau du poste de conseillère. On reconnaît, d'une part, les avantages pour chacun des trois campus d'avoir sur place une personne responsable du dossier et, d'autre part, la nécessité de préciser que la conseillère de l'Université doit assumer un rôle de soutien à tout le réseau, comme le recommande Mme Brunelle dans son rapport.

17. L'INTÉGRATION ET LA PERSISTANCE DES ÉTUDIANTES ET DES ÉTUDIANTS

Voir le Document K, p. 1-3

Invités : Robert Baudouin, professeur à la Faculté des sciences de l'éducation

Gilles A. Nadeau, directeur des Services aux étudiants et aux étudiantes

Monsieur Baudouin présente une synthèse de l'étude qu'il a effectuée à la demande de l'Université. Cette étude s'inscrit dans l'objectif du plan stratégique qui vise l'augmentation du taux de persévérance des étudiant-e-s. Les résultats confirment l'hypothèse que l'on peut prédire l'abandon des études à partir du degré d'engagement de l'étudiant-e, de son intégration universitaire et de son intégration sociale. Selon les données de M. Baudouin, 28,3% des étudiant-e-s qui se sont inscrits pour la première fois à l'U de M en 1994 ont abandonné leurs études. Le chercheur recommande, entre autres, que l'Université mette sur pied un système de dépistage des étudiant-e-s à risque et qu'elle encourage les initiatives visant l'intégration et l'encadrement des étudiant-e-s.

Monsieur Nadeau décrit le projet que son service a réalisé l'automne dernier et qui comportait un appel téléphonique à tous les étudiant-e-s inscrits pour la première fois au Campus de Moncton. Le sondage visait, entre autres, à vérifier le niveau d'adaptation des étudiant-e-s et à déceler tout problème dont la solution pouvait relever de l'Université. Plus de 90% des étudiant-e-s interrogés ont répondu « ça va bien » à toutes les questions du sondage sauf à celles qui portaient sur leurs méthodes de travail et sur leur situation financière. L'une des sept recommandations du rapport de M. Nadeau comprend la création d'un cours obligatoire portant sur les méthodes de travail et sur l'adaptation universitaire; une autre recommandation vise la sensibilisation des étudiant-e-s à la gestion de leur budget personnel.

Les deux rapports suscitent de nombreuses interventions sur les moyens à prendre pour diminuer le taux d'abandon chez les étudiant-e-s capables de faire des études universitaires : diminution de l'endettement, apprentissage des méthodes de travail au moyen d'un cours crédité, sensibilisation du ministère de l'Éducation à la nécessité de faire acquérir des méthodes de travail au secondaire, initiatives telles que le projet *Odyssée humaine*, liens plus étroits avec les écoles secondaires, encadrement accru des étudiant-e-s aussi bien par les pairs que par les professeur-e-s.

18. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT SAC-970502

Le VRER explique la portée des principales résolutions adoptées à la dernière réunion du Sénat :

- la participation de l'Université à l'enquête de la revue MacLean;
- la restructuration du Conseil de la langue française (R : 05-SAC-970502 et R : 06-SAC-970502);
- les recommandations du rapport sur la qualité académique (R : 18-SAC-970502);
- la création d'un comité tripartite chargé d'étudier les structures et les programmes (R : 08-SAC-970502);
- le projet *Odyssée humaine* (R : 19-SAC-970502);
- la reconnaissance de cours du secondaire suivis dans le cadre du baccalauréat international (R:23-SAC-970502);
- les programmes de formation à la carrière (R : 22-SAC-970502).

Monsieur Desjardins note tout particulièrement que l'Université multiplie avec succès les rencontres et les ententes avec divers organismes. Il donne les exemples suivants :

- La création des programmes de formation à la carrière est le fruit d'une entente avec le ministère du Développement des Ressources humaines Canada (DRHC), région du Nouveau-Brunswick.
- Pour donner suite à la recommandation d'un membre du Conseil, l'Université a pris l'initiative de convoquer une rencontre de quelques-uns de ses cadres supérieurs avec ceux du ministère de l'Éducation dans le but d'améliorer les relations entre le système scolaire et l'Université.
- Les liens avec les collèges communautaires francophones se développent et donnent naissance à plusieurs projets conjoints.

18. SUIVI DE LA RÉUNION DU SÉNAT SAC-970502 (suite)

R : 21-CGV-970614

Dennis Savoie, appuyé par Richard Savoie, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs remercie **Léandre Desjardins** pour ses longues années de service consacrées à l'Université de Moncton.* »

Vote sur R21 unanime ADOPTÉE

R : 22-CGV-970614

Georgio Gaudet, appuyé par Greg Allain, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs remercie **Simone LeBlanc-Rainville** pour sa contribution à l'Université de Moncton et au Conseil des gouverneurs.* »

Vote sur R22 unanime ADOPTÉE

19. RAPPORT DU RECTEUR

Voir le Document L, p. 1-9

Le recteur commente brièvement les points suivants de son rapport :

- l'exposition *Évangeline* dont le Musée acadien a pris l'initiative;
- la rencontre avec le ministère de l'Éducation;
- les rencontres avec les collègues communautaires francophones;
- les deux fuites d'eau à la Bibliothèque Champlain;
- le Forum Jeunesse international sur les inforoutes francophones au CUS;
- les récipiendaires de bourses d'excellence.

R : 23-CGV-970614

Georgio Gaudet, appuyé par Léonce Losier, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs remercie le **Père Arthur Bourgeois** pour sa grande contribution à l'Université de Moncton.* »

Vote sur R23 unanime ADOPTÉE

R : 24-CGV-970614

Édith Léger, appuyée par Gérald Clavette, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs remercie le personnel de la Bibliothèque Champlain et celui de Bâtiments et terrains de s'être mobilisés pour sauver les documents lors des deux fuites d'eau à la Bibliothèque Champlain.* »

Vote sur R24 unanime ADOPTÉE

19. RAPPORT DU RECTEUR (suite)

R : 25-CGV-970614

Jules de Tibeiro, appuyé par Jean-Bernard Robichaud, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs remercie **Armand Caron** et son équipe d'avoir si bien accueilli les participants et les participantes au Forum Jeunesse international sur les Inforoutes francophones au Campus de Shippagan.* »

Vote sur R25 unanime ADOPTÉE

20. AFFAIRES NOUVELLES

20.1 Comité de mise en candidature

Étant candidat à un renouvellement de mandat, Laurie Boucher a démissionné du Comité de mise en candidature.

R : 26-CGV-970614

Georgio Gaudet, appuyé par Léonce Losier, propose :

« *Que **Paul L. Bourque** soit nommé au Comité de mise en candidature.* »

Vote sur R26 unanime ADOPTÉE

R : 27-CGV-970614

Lucie Lavigne, appuyée par Rino Castonguay, propose :

« *Que le Conseil des gouverneurs procède à la nomination de ses nouveaux membres à la fin de la prochaine réunion afin que les trois membres dont le dernier mandat devait se terminer à la présente réunion puissent assister à la prochaine réunion.* »

Vote sur R27 unanime ADOPTÉE

Le changement à la procédure signifie que les membres qui remplaceront Gérald Clavette, Georgio Gaudet et Richard Savoie commenceront leur mandat à la fin de la réunion de septembre 1997 plutôt qu'au début.

21. PROCHAINE RÉUNION

La prochaine réunion est prévue pour le 20 septembre 1997 à 9 h au Campus d'Edmundston.

22. CLÔTURE

La séance est levée à 15 h 28 sur la proposition de Yves Martin.

Contresigné le _____

_____ Marcelle Fafard-Godbout, présidente

_____ Simone LeBlanc-Rainville, secrétaire